



## Sommaire

- **p 2** Hommage, compostage, catastrophes naturelles
- **p 3** Le mot du Maire

## Vie du village

- **p 4** Le point sur les changements
- **p 5** Départs et arrivée, concours école
- **p 6** Budget
- **p 7** Fil en aiguilles
- **p 8, 9** Dans le rétroviseur, à venir
- **p 10** Aménagement
- **p 11** Déjection canine, Centre Médical
- **p 12** Carnet 2023



**La Vionne  
en aval du  
village**

## Catastrophes naturelles

Pour les demandes de prise en charge par les assurances des dégâts occasionnés par des événements climatiques ou autres catastrophes naturelles, **pensez à signaler les dommages dont vous auriez été victimes** (fissures, toitures endommagées...) **en mairie**.

En effet, la commune doit disposer d'éléments tangibles afin de saisir la préfecture pour obtenir son classement au titre des catastrophes naturelles.



## Pour alléger votre poubelle, pensez au compostage !

Regardez la vidéo explicative à l'adresse suivante :  
<https://youtu.be/BpVUHzHL7tA>



## Hommage à Michel Lahaye

Il s'est éteint en novembre 2023. Il fut élu pour la première fois au conseil municipal de Saint Marcel en 2008. Il prit goût à la gestion de la chose publique et tout naturellement se représenta et devint adjoint au maire chargé des festivités, de la culture, du patrimoine et de l'environnement pendant deux mandats.

La gestion de la salle polyvalente, les commémorations, l'église, les actions en faveur du patrimoine et de l'environnement : Michel était là, organisant, sollicitant, toujours efficace, toujours prêt à donner un coup de main où le besoin s'en faisait sentir.

Il n'a jamais ménagé ni son temps, ni son énergie au service de ses concitoyens, allant jusqu'à accompagner les élèves de l'école communale à la piscine quand il manquait un accompagnateur.

Jusqu'au bout il a tenu à participer aux réunions du conseil municipal, donnant toujours un avis pertinent. Il était heureux que nous puissions enfin mener à bien des projets ambitieux et il aura, bien sûr, toute sa part de mérite lorsque ceux-ci auront abouti.



# LE MOT DU MAIRE

par Carole Sabonnadière Bergeri



Mes chers concitoyens,

*Tout vient à point à qui sait attendre...*

Et nous l'avons attendu longtemps ! Le 1er mars, l'ARS a donné son aval et le Préfet a signé l'arrêté autorisant l'utilisation du forage du Bousquet à Verfeuil pour alimenter notre château d'eau. Mais, les débuts furent chaotiques car les fortes pluies du printemps ont accentué la turbidité de l'eau nécessitant encore des rotations de citernes. A présent, comme indiqué dans le courrier du mois de mai, tout est rentré dans l'ordre et notre délégataire SAUR est chargé d'un suivi minutieux. Une fois encore, je tiens à souligner la solidarité des communes et le travail de l'agglomération à nos côtés sans lesquels ce projet n'aurait pu aboutir. De plus, avec les communes de Verfeuil et de Saint André d'Olérargues, nous continuons à nous rencontrer régulièrement pour poursuivre notre réflexion quant à un usage raisonné de l'eau sur un même bassin de vie.

*Les projets à venir...*

Le Conseil municipal a voté son budget primitif 2024 le 28 mars dernier. Cette année, le budget d'investissement sera, entre autres, surtout consacré à divers travaux d'aménagement.

La 3ème tranche de rénovation de l'éclairage public a été acté et le devis signé. L'éclairage du champ communal sera lui aussi rénové et le chemin des Ormeaux sera équipé de lampadaires. Des chemins communaux ont été refaits (chemin de la Source, chemin des Chênes). Le parking face à la cantine poursuit sa mue. Il est utilisable et vous pouvez d'ores et déjà vous y garer. Concernant la traversée d'agglomération (RD 6, RD 23), c'est le cabinet CEREG qui a été retenu. Des réunions de concertation avec les administrés sont prévues afin de participer activement à l'élaboration du projet. Un projet de « sentier nature » dans la forêt de Cuègne est en construction. L'objectif est de mettre en valeur notre patrimoine écologique et forestier. Enfin, nous avons validé la réalisation de l'aire de jeux et de loisirs autour de la salle des fêtes (nous remercions ceux qui ont participé à notre sondage de l'automne dernier). Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a élaboré des plans. Un city stade sera construit permettant la pratique sécurisée de différents sports d'équipe. Le terrain de tennis sera restauré. Des tables de tennis de table et de pique-nique ainsi que des jeux pour enfants seront installés (sans oublier un terrain de boules !). Des arbres et arbustes seront aussi plantés afin de créer des îlots de fraîcheur.

*Mais avant de profiter de l'été...*

Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, nous allons devoir retourner aux urnes le dimanche 30 juin et le dimanche 7 juillet. Voter est un droit et c'est un acte citoyen important pour notre démocratie.

Pour information, 58 % des St Marcellois inscrits sur la liste électorale sont allés voter le 9 juin pour les élections européennes. (45,26 % au niveau national).

*Et parce que la convivialité est importante...*

Le Conseil municipal vous donne rendez-vous pour partager un moment festif le samedi 13 juillet au champ communal à partir de 19 h.

Saint Marcellement vôtre,

Carole Sabonnadière Bergeri

# Vie du village

## Croisement RD6/RD23 Traversée d'agglomération

Réunion entre les élus de Saint Marcel, l'Agence Technique du Département et l'Unité territoriale de Bessèges (gestionnaire de la voie) pour travailler sur la restructuration de la RD6 en agglomération.



## Rencontre avec l'ONF

Réunion de travail avec les agents de l'Office National des Forêts en vue de la création d'un sentier découverte connecté dans le bois de Cuègne, suivie le lendemain d'une visite sur le terrain.



## Bienvenue à Julie !

L'épicerie du village, pilier de la vie quotidienne à Saint-Marcel, a été reprise le 09 février 2024 par Julie Pauchet. Elle y est accompagnée par son mari Jérémy Weisse. Julie met l'accent sur l'importance des produits locaux, frais et de circuit court, à l'instar de son prédécesseur. Elle vous accueillera du mardi au dimanche, aux horaires suivants :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	08H00 - 12H30	16H00 - 19H00
MERCREDI	08H00 - 12H30	FERME
JEUDI	08H00 - 12H30	16H00 - 19H00
VENDREDI	08H00 - 12H30	16H00 - 19H00
SAMEDI	08H30 - 12H30	16H00 - 19H00
DIMANCHE	08H30 - 12H00	FERME

## La boîte à livres

La boîte à livres de Lucky a été installée devant l'épicerie du village.

Le principe : lorsque la boîte à livres est installée, chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement. La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage.

C'est une belle initiative. Merci à Lucky !

Mais attention ! Les alentours de la boîte ne doivent pas devenir un dépotoir. Les livres doivent être en bon état et ne pas être placés hors du meuble.

Eliminez les ouvrages endommagés en déchèterie.

Celui qui amène un livre en emporte un, de façon à maintenir l'équilibre et assurer le renouvellement des titres.

Bonne lecture.



# Vie du village

## Départs et arrivée

Après des années de service dévoué, Christine et Gilbert ont récemment pris leur retraite. Leur départ marque la fin d'une époque pour la mairie et le début d'une nouvelle aventure pour eux deux.

Christine, connue pour sa gentillesse et son sourire chaleureux, a été un soutien pour les enfants de l'école.

Gilbert, avec son expertise technique et sa connaissance, a été un employé de confiance.

Leur engagement et leur dévouement envers la communauté ont été une source d'inspiration pour tous.

La cérémonie de départ à la retraite a été un moment émouvant, rempli de souvenirs partagés et de reconnaissance pour leur travail. Les collègues et amis se sont réunis pour célébrer leurs carrières et leur souhaiter le meilleur pour les années à venir.

Alors que nous célébrons les carrières remarquables de Christine et Gilbert, nous accueillons également un nouveau chapitre avec l'arrivée de Jean-Marie Siméoni en tant qu'employé municipal.

Nous souhaitons à Jean Marie la bienvenue et une retraite heureuse et épanouissante à Christine et Gilbert, remplie de moments précieux avec leurs proches et de nouvelles aventures passionnantes.

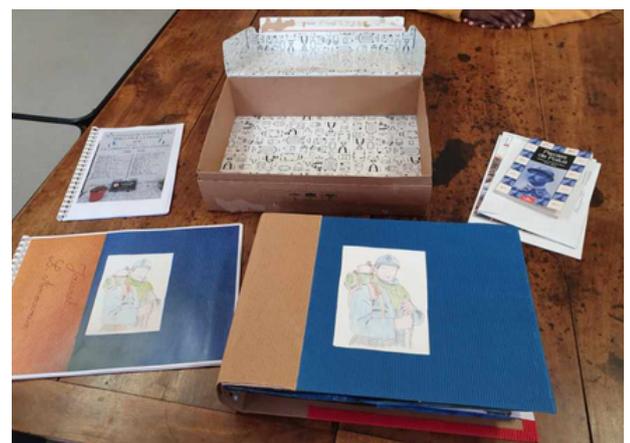


## Les Petits artistes de la mémoire

C'est un concours destiné aux élèves des classes de CM1 et de CM2 auquel les enfants de l'école ont participé.

Ils ont présenté le livre qu'ils ont réalisé avec leur enseignante Gwenaëlle THAUVIN à Mme le maire ainsi qu'aux anciens combattants.

Nous les félicitons pour cet excellent travail.



# Vie du village

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

### Budget Principal

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats reportés 2022	Résultats de clôture
Fonctionnement	703 070.94€	892 923.42€	317 572.42€	507 424.90€
Investissement	338 824.02€	187 547.28€	102 537.35€	-48 739.39€

### Budget « Convention Eau et Assainissement »

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats reportés 2022	Résultats de clôture
Fonctionnement	0€	24 509€	-24 124.28€	384.72€
Investissement	0€	2 700€	-2 700€	0€

### Budget « C.C.A.S »

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultat reporté 2022	Résultat de clôture
Fonctionnement	4 324.54€	878.55€	5 121.45€	1675.46€

### Budget « Lotissement »

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultats reportés 2022	Résultats de clôture
Fonctionnement	120 450.09€	130 670.10€	36 408.23€	46 628.24€
Investissement	73 133.08€	118 709.57€	-21 758.48€	23 818.01€

## DETAIL INVESTISSEMENT 2023

DEPENSES :		
Eclairage public (remplacement lanternes et pose d'une horloge astronomique)		22 059.46€
Travaux salle polyvalente (peinture, insonorisation)		31 341.12€
Travaux mairie (assèchement murs, chauffage/climatiseur)		8 421.41€
Travaux de voirie (passages piétons, ralentisseurs)		30 252.12€
Parking rue de la Rouveyrède (achat et aménagement)		14 502.00€
Travaux cimetièrè		96 700.68€
Abri bus		5 550.00€
Travaux réserve incendie (citerne, poteaux...)		4 167.72€
Divers achats (pupitre, citerne récupération eau de pluie, décorations de Noël)		4 147.00€
Remboursement capital emprunts		121 682.51€
<b>TOTAL :</b>		<b>338 824.02€</b>

RECETTES :		
Excédent reporté		102 537.35€
Excédent de fonct° capitalisé		65 702.65€
Subvention Département « Agrandissement cimetièrè »		20 752.00€
Fonds de concours Agglo « Insonorisation salle polyvalente		4 310.00€
Fonds de concours Agglo « Cimetièrè »		8 640.00€
Amende de police		24 280.00€
Subvention SMEG « Electrification »		4 971.00€
FCTVA		2 102.40€
Taxe d'aménagement		31 719.48€
Amortissements		25 069.75€
<b>TOTAL</b>		<b>290 084.63€</b>

# Vie du village



Des couvertures pour bébés



Layette pour filles de petite taille



Layette pour garçons



## Fil en aiguilles

Voilà une belle initiative créative pour nous redonner foi en l'humain !

Les tricoteuses de l'association Amis sans frontière illuminent le quotidien de nombreuses mamans dans le besoin. Ces bénévoles, qui viennent de Saint Marcel de careiret et des villages qui nous entourent, se retrouvent tous les 15 jours dans une salle du village afin de confectionner des layettes et des couvertures pour les enfants.

Une fois les ouvrages terminés, ils sont collectés par l'association implantée sur Alès afin de les donner aux maternités et de venir en aide aux mères de famille.

L'année passée, 332 pièces ont été réalisées : des pulls, des gilets, des bonnets... C'est un beau travail minutieux où les traditionnelles couleurs layettes rose et bleu sont respectées !

Quand tricoter devient utile !

Alors, si vous souhaitez donner de la laine, vous pouvez contacter Yolaine Bravo.



# Vie du village



Spectacle de fin d'année offert par la mairie aux enfants de l'école



Les traditionnels voeux de la mairie aux administrés



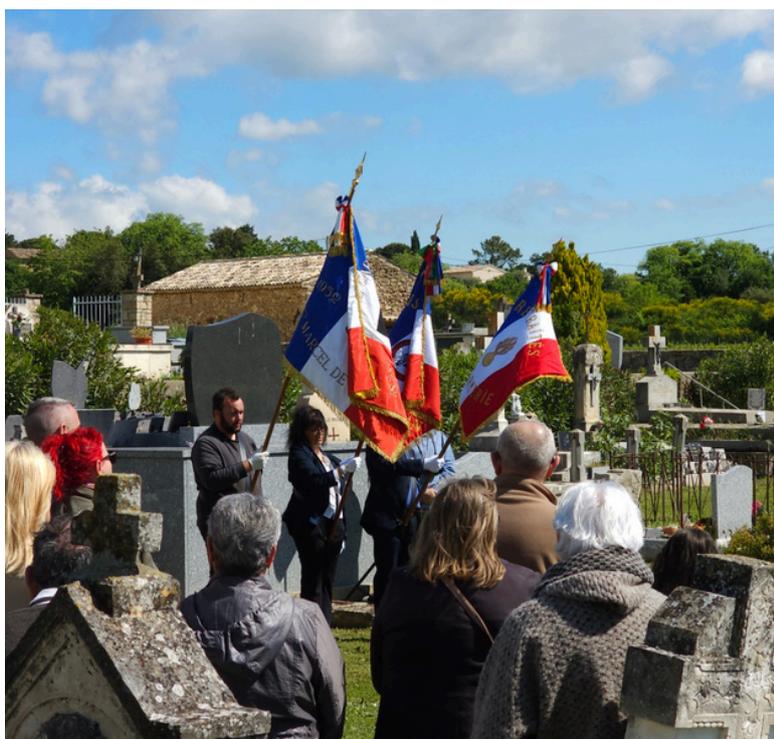
Le repas des Aînés a eu un grand succès



Le conseil municipal jardine pour embellir la commune grâce aux plants donnés par le Conseil Départemental du Gard



Réunion de travail des élus pour les futurs projets



Commémoration du 08 mai

# Vie du village



## Réunion d'information sur l'Europe

En prévision des élections européennes du dimanche 9 juin, une réunion d'information a été organisée par la Maison de l'Europe de Nîmes le mercredi 22 mai.

C'est une association à but non lucratif créée en 1966 et ayant pour but d'informer la population locale sur le fonctionnement de l'Union européenne. Elle compte près de 200 adhérents et n'est liée à aucun parti politique.



## Opération Tranquillité Vacances

Vous partez bientôt en vacances ?

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un service de police et de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet [service-public.fr](http://service-public.fr) ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie.

Bonnes vacances à tous.

## Dispositif de participation citoyenne

En étroite collaboration avec la gendarmerie, il est prévu qu'une réunion ait lieu au cours du mois de juillet pour discuter d'un dispositif de participation citoyenne, qui favorise le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population.



Cette année encore, certains quartiers de Saint Marcel ont partagé un moment convivial pour la fête des voisins.

# Vie du village

## Aménagement du village

Différents aménagements ont été réalisés dans la commune durant ces derniers mois : jeux d'enfants au champ communal, abri bus, le toit qui jouxte celui du lavoir et une citerne d'eau.



# Infos diverses



On l'a tous vécu : se retrouver à slalomer entre deux «crottes de chien» sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans.

Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, il faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant.

Sachez également que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public pourra être sanctionné.

En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire !

Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est le cadre de vie des Saint Marcelois qui sera préservé.



## Centre Médical de santé

### Centre de santé

3680 route d'Audabiac

Hameau d'Audabiac

30580 Lussan

Téléphone : 04 11 18 00 64

Horaires

8h30 à 12h30

13h30 à 17h30

Nom du praticien

Dr JOOSSEN

### Médecins

Dr Alquier

Sur RDV : 04 66 81 56 52

HAMEAU DE LA LEQUE

30580 LUSSAN

Dr Joossen

Sur RDV : 04 11 18 00 64

HAMEAU D'AUDABIAC

30580 LUSSAN

Dr Kessler

Sur RDV : 04 66 18 02 42

14 PLACE DES PLATANES

30330 Saint-Laurent-la-Vernède



## Panneaupocket

Recevez les infos de votre commune directement sur votre smartphone !

Cette solution est gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité !

Alors vite : [panneaupocket.com](http://panneaupocket.com) et laissez-vous guider.

**PANNEAUPOCKET**  
Informe et alerte les habitants

le numéro 1 Français des solutions d'alertes et d'informations.  
de 6300 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI ...) utilisent PanneauPocket.

officiels [www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)

# Vie du village

## Carnet 2023

### NAISSANCES

- BOER Léa, née le 27-02
- COLLAVIZZA MARTINEZ Fabio, né le 16-04
- LABOUREL JOUBERT Aaron, né le 28-08

### MARIAGES

- MONNIER Murielle et FABREGUETTES Cyril, le 19-08
- PROFETA Clément et MARCHAND Clément, le 26-08
- ROUBAUD Emma et NEMMA Majid, le 14-10
- TOURE Khardiatou et PANNETIER Hervé, le 30-12

### DÉCÈS

- HERAUD René, le 16-01
- GUIGUE Gabriel, le 21-01
- GRAND Lucienne née CAUSSE, le 22-03
- RAGON Gérald, le 07-04
- MAZZOLENI Maurice, le 15-05
- ISIDORE Pierre, le 21-05
- CABASSUT Georgette née MACHET, le 18-07
- MOUNIER Marguerite née MALIGES, le 04-09
- DEL AGLIO Janine née BOUILLARD, le 24-10
- LAHAYE Michel, le 13-11
- DURAND André, le 13-12